



Prêt de particulier à particulier

Par **autoprotolys**, le **01/01/2009** à **19:29**

Bonjour,

je sais que j'ai pris le bâton pour me faire battre, mais j'ai prêté 1700 euros à une "amie", 1000 euros par chèque et 700 en virement sur son compte et ce pour lui éviter l'interdit bancaire; tout cela a été fait précipitemment, sans aucun document prouvant le dit prêt.

La personne à qui j'ai prêté cette somme m'en a remboursé 450, là encore sans document le certifiant, et refuse de me rembourser le reste.

quels recours ai-je, si tant est qu'il y en ait ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **jeetendra**, le **02/01/2009** à **10:27**

bonjour, allez sur legavox.fr lisez dans mon blog l'article sur le prêt d'argent, bonne année 2009, cordialement

Par **autoprotolys**, le **02/01/2009** à **15:54**

Merci pour tous ces renseignements. J'essaierai d'en faire le meilleur usage possible.

Par **autoprotolys**, le **21/04/2009** à **18:23**

J'ai lu avec intérêt ce qui est écrit sur le blog, en particulier ce qui me concernait, mais concrètement, ai-je des chances de revoir mon argent ?